



# INSTITUTION DU MEDIATEUR DU ROYAUME

## Bulletin de veille documentaire



# Sommaire

Page

<b>I. Actualités - Presse</b>	<b>3</b>
• <b>Actualités - Presse marocaine</b>	<b>3</b>
• Exécution des jugements	3
• Intégrité	3
• Médiation	4
• <b>Actualités - Presse étrangère</b>	<b>5</b>
• Accès à l'information	5
• Intégrité	6
• Médiation	7
<b>II. Veille législative et réglementaire</b>	<b>17</b>
• <b>Veille législative et réglementaire étrangère</b>	<b>17</b>
• Journal Officiel de la République Française (JORF)	17
<b>III. Publications officielles</b>	<b>20</b>
• <b>Enquêtes</b>	<b>20</b>
• <b>Rapports annuels</b>	<b>20</b>
• <b>Rapport spécial</b>	<b>22</b>
<b>IV. Veille jurisprudentielle</b>	<b>24</b>
• <b>Jurisprudence administrative étrangère</b>	<b>24</b>
• République Française : Décisions du Conseil d'Etat	24
<b>V. Dernières parutions</b>	<b>31</b>
• <b>Nouveautés papier</b>	<b>31</b>
• <b>Nouveautés nationales</b>	<b>31</b>
✓ Livres	31
• <b>Nouveautés étrangères</b>	<b>33</b>
✓ Livres	33
• <b>Nouveautés numériques</b>	<b>40</b>
• <b>Nouveautés nationales</b>	<b>40</b>
✓ Portails et sites web	40
✓ Application mobile	42
• <b>Nouveautés étrangères</b>	<b>43</b>
✓ Sites web	43
✓ Application mobile	48

## I- Actualités - Presse

- **Actualités - presse marocaine**

- **Exécution des jugements**

- **Exécution des jugements : l'Etat veut liquider son passif**

Source : <http://lavieeco.com/news/economie/execution-des-jugements-letat-veut-liquider-son-passif.html> (page consultée le 26/04/2016)

La collaboration entre les Ministères des Finances et de la Justice a permis d'activer les procédures de dédommagement. Plus de 4 800 affaires dans lesquelles l'Etat est condamné ont été exécutées en 2015.

L'inexécution des jugements condamnant l'Etat est l'un des principaux reproches que font les institutions internationales et autres bailleurs de fonds au système juridique marocain. Raison pour laquelle le Ministère de la Justice et le Ministère des Finances ont décidé conjointement de liquider un passif déjà lourd.

- **Intégrité**

- **Le Maroc participe à la Semaine de l'intégrité au siège de l'OCDE à Paris**

Source : <http://maghrebemergent.com/actualite/breves/fil-maghreb/58282-le-maroc-participe-a-la-semaine-de-l-integrite-au-siege-de-l-ocde-a-paris.html> (page consultée le 24/04/2016)

Une importante délégation marocaine représentant plusieurs départements et institutions a pris part aux travaux de la Semaine de l'intégrité organisée du 18 au 22 avril au siège de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) à Paris.

Cette Semaine de l'intégrité, qui s'est déroulée avec la participation des délégations des pays membres de l'OCDE et des pays non membres associés avec l'organisation, a abordé en particulier les thèmes de la lutte contre la corruption, la transparence administrative et budgétaire et la reddition des comptes.

## • Médiation

### • وسيط المملكة يطالب "مبديع"

Source : <http://agadir24.ma/27496.html> (page consultée le 06/04/2016)

طالب وسيط المملكة محمد مبديع، الوزير المنتدب لدى رئيس الحكومة المكلف بالوظيفة العمومية وتحديث الإدارة، بفرض مدونة سلوك وقيم الموظف والإداريين العموميين في المؤسسات والإدارات العمومية، موضحاً أن الممارسات المعمول بها في الدول المتقدمة كلها تحفل بمثل هذه المدونات التي توثق للتطبيقات الفضلى والتعاطي السليم للعقل الإداري المستجيب لحاجيات المرتفقين .

### • وسيط المملكة يدعو من الدار البيضاء الى ترسيخ سيادة القانون ومبادئ العدل وقيم التخليق والشفافية

Source : <http://casaoui.ma/affairesLocales/13826.html> (page consultée le 11/04/2016)

دعا وسيط المملكة خلال اللقاء التواصلي المنظم بجهة الدار البيضاء- " الإدارة إلى الإصغاء إلى ما تحثها عليه مؤسسة الوسيط باعتبارها جهة عدل وإنصاف لحماية مصالح المواطنين، مبرزاً أن "رسالة الوساطة المؤسساتية تتجلى في المراقب التوجيهية ومرافقة الإدارة في الانتقال والتغيير ومساعدتها على تجاوز الإكراهات والصعوبات".

### • توقيع مذكرة تفاهم بين مؤسسة وسيط المملكة وديوان المظالم والحسبة العامة بجمهورية

Source : <http://www.akhbarona.com/divers/163681.html> (page consultée le 21/04/2016)

وقعت مؤسسة وسيط المملكة مذكرة تفاهم مع ديوان المظالم والحسبة العامة بجمهورية السودان، تهدف إلى دعم التواصل وتبادل المعلومات والخبرات بين المؤسستين. وسيط المملكة، توصلت به وكالة المغرب العربي للأنباء، اليوم الخميس، خلال زيارة قام بها رئيس ديوان المظالم والحسبة العامة بجمهورية السودان، السيد أحمد أبو زيد، مرفوقاً بسفير بلاده بالرباط، السيد سليمان عبد التواب الزين، إلى مؤسسة وسيط المملكة، والتي شكلت مناسبة للتباحث حول مجا الثنائي، وتأكيد العزم المشترك على المزيد من توطيد العلاقات.

## • **Actualités - presse étrangère**

### • **Accès à l'information**

- **Recherche - Pour l'accès à l'information scientifique : Le Codesria adopte la « Déclaration de Dakar »**

Source : <http://www.lequotidien.sn/index.php/component/k2/recherche-pour-l-acces-a-l-information-scientifique-le-codesria-adopte-la-declaration-de-dakar> (page consultée le 02/04/2016)

Après trois jours d'échanges et de débats sur l'accès à l'information scientifique, le **Codesria (Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique)** et ses partenaires étrangers ont mis sur pied un texte appelé «Déclaration de Dakar» pour guider les pays du Sud sur les politiques à adopter face aux problèmes liés à la carence de l'information scientifique.

- **Canada - Pas de réforme majeure de la Loi sur l'accès à l'information avant 2018, admet Ottawa**

Source : <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/politique/2016/03/31/006-reforme-loi-acces-information-debut-2018-gouvernement-liberal-ottawa.shtml> (page consultée le 04/04/2016)

Un réexamen complet de la loi, ardemment souhaité depuis longtemps par le Commissariat à l'information du Canada, ne commencera pas avant 2018, a annoncé jeudi le président du Conseil du Trésor, Scott Brison. En attendant cette réforme en profondeur, le gouvernement pourra toutefois apporter certaines modifications à la pièce, à partir des promesses libérales et des consultations déjà entamées.

- **Togo : la Loi sur la liberté d'accès à l'information et à la documentation publique a été promulguée**

Source : <http://www.agenceecofin.com/regulation/0604-37157-togo-la-loi-sur-la-liberte-d-acces-a-l-information-et-a-la-documentation-publique-a-ete-promulguee> (page consultée le 06/04/2016)

Au Togo, la presse peut se réjouir d'un progrès sensible dans le domaine de la liberté d'expression et du droit à l'information publique. A la suite du nouveau code pénal adopté en novembre 2015 et qui a pour objectif majeur la lutte contre la corruption et les abus d'autorité, la Loi portant liberté d'accès à l'information et la documentation publiques a été votée le jeudi 10 mars 2016 par l'Assemblée Nationale et promulguée le 30 mars 2016.

- **Côte d'Ivoire - Séminaire d'approbation de la Loi relative à l'accès à l'information/ Le CICG et la CAIDP sensibilisent le Réseau des Services Gouvernementaux de Communication (RSGCOM)**

Source : <http://news.abidjan.net/h/589232.html> (page consultée le 15/04/2016)

Ouvert ce jeudi 14 Avril 2016 à Abidjan, ce séminaire consiste à expliquer l'essence de la Loi sur l'accès à l'information aux séminaristes du jour. Pour le bon déroulement d'une telle action, le président Kebe Yacouba a demandé aux membres dudit réseau de s'imprégner des différentes articulations des textes de Loi pour être plus à l'aise dans leur stratégie de communication.

Comme à l'accoutumé, il a rappelé que l'article 10 de la Loi oblige les organismes publics à nommer ces responsables de l'information, que nous appellerons points focaux, qui seront donc vos contacts directs dans les administrations.

- **Intégrité**

- **Sénégal - Saint-Louis : l'OFNAC prévoit d'installer des cellules d'intégrité à l'école**

Source : [http://www.ndarinfo.com/Saint-Louis-l-OFNAC-prevoit-d-installer-des-cellules-d-integrite-a-l-ecole\\_a15387.html](http://www.ndarinfo.com/Saint-Louis-l-OFNAC-prevoit-d-installer-des-cellules-d-integrite-a-l-ecole_a15387.html) (page consultée le 13/04/2016)

Le Chef du département "Prévention et mobilisation sociale" de l'**Office national de lutte contre la fraude et la corruption (OFNAC)**, SidySeck, a fait part mercredi à Saint-Louis (nord) de la volonté de la structure d'impliquer les enfants dans la lutte contre ces pratiques par la création en milieu scolaire d'organes d'alerte, de veille et de contrôle.

- **Chine - Commission Against Corruption : 2015 Annual Report of the Commission Against Corruption of Macao published in Official Gazette of Macao SAR = Rapport annuel 2015 de la Commission de lutte contre la Corruption de Macao publié dans la Gazette Officielle de Macao SAR**

Source : <http://www.ccac.org.mo/index.php/en/whats-new/events/1533-2016-04-13-08-30-00> (page consultée le 13/04/2016)

The Commissioner Against Corruption, Cheong Weng Chon, submitted the 2015 Annual Report of the Commission Against Corruption of Macao to the Chief Executive, Chui Sai On, in March 2016 under Article 15 of Law no. 10/2000, Organic Law of the Commission Against Corruption of the Macao Special Administrative Region.

- **France - Protection des lanceurs d'alerte : le Conseil d'État appelle à préciser le traitement du secret professionnel**

Source : [http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2016/04/14/protection-des-lanceurs-dalerte-le-conseil-detat-appelle-preciser-le-traitement-du-secret-professionnel\\_805896](http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2016/04/14/protection-des-lanceurs-dalerte-le-conseil-detat-appelle-preciser-le-traitement-du-secret-professionnel_805896) (page consultée le 14/04/2016)

Les dispositifs d'alerte sont peu utilisés, car sans cohérence, et dénués de précision quant à la définition du lanceur d'alerte, aux procédures qu'il a à sa disposition, et à sa protection, dénonce le Conseil d'État dans une étude rendue publique ce 13 avril. Ce malgré six lois en neuf ans, dont celle du 16 avril 2013 relative à l'indépendance de l'expertise en matière de santé et d'environnement. Elle instaurait une commission nationale de la déontologie... qui n'a jamais vu le jour, note le Conseil d'État.

- **Médiation**

- **Les membres du Bureau de l'AOMF se sont réunis dans les locaux du Défenseur des Droits de la République française, à Paris, ce vendredi 25 mars 2016**

Source : <http://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org/actualites/nouvellesactualites> (page consultée le 01/04/2016)

Les membres du Bureau de l'Association et l'ancienne Présidente, Protectrice du Citoyen de Québec, se sont retrouvés à Paris pour tenir une réunion de travail avec un ordre du jour particulièrement chargé.

- **Espagne – Défenseur du Peuple : Protección integral contra la violencia de género = Une protection intégrale contre la violence de genre**

Source : <https://www.defensordelpueblo.es/noticias/proteccion-integral-contra-la-violencia-de-genero/> (page consultée le 01/04/2016)

En tan solo tres meses de 2016, al menos 13 mujeres han sido asesinadas por quienes eran sus parejas, cifra que podría elevarse a 15 de confirmarse dos casos aún en investigación. Estos datos –a 31 de marzo- de la Delegación del Gobierno para la Violencia de Género suponen un incremento del 62,5 por ciento respecto al balance mortal de violencia de género registrado en el mismo periodo de 2015.

- **France - "N'ayez pas peur de recourir à la médiation des entreprises"**

Source : <http://www.latribune.fr/economie/france/n-ayez-pas-peur-de-recourir-a-la-mediation-des-entreprises-561274.html> (page consultée le 01/04/2016)

Dans un entretien accordé à La Tribune, Pierre Pelouzet, le Médiateur des entreprises, insiste sur l'utilité de recourir aux services de la médiation lorsque des contentieux, tels que des retards de paiement, surviennent. Selon lui, le recours à la

médiation ne coupe pas le lien entre le donneur d'ordre et son fournisseur. Mieux, dans la majorité des cas, les relations commerciales entre les deux parties s'intensifient.

- **En Italie, des médiateurs pour mieux accueillir les réfugiés**

Source : <http://www.la-croix.com/Monde/Europe/En-Italie-mediateurs-interculturels-pour-mieux-accueillir-refugies-2016-04-03-1200750772> (page consultée le 03/04/2016)

Une centaine d'étudiants de toutes nationalités inaugurent, à Rome, la première formation professionnelle de médiateur interculturel pour favoriser l'intégration des réfugiés.

C'est au cœur du quartier romain de Trastevere, dans un ancien hôpital fondé par Benoît XIII, que se situe l'École de haute formation pour médiateurs interculturels.

- **Plus de plaintes à l'Ombudsman de Québec**

Source : <http://www.journaldequebec.com/2016/04/04/plus-de-plaintes-a-lombudsman-de-quebec> (page consultée le 04/04/2016)

Les plaintes au bureau de l'Ombudsman de la Ville de Québec ont connu un autre bond. L'Ombudsman pointe un **manque de transparence et des délais déraisonnables pour le traitement de certains dossiers.**

En 2015, les plaintes ont été 19 % plus nombreuses que la moyenne des quatre dernières années. Comme chaque année, le bureau de l'ombudsman a remis lundi son rapport au Conseil municipal. On y note la réception l'an passé de 233 plaintes, contre 214 en 2014.

- **Le Nouvel Ombudsman de l'Ontario prend son poste**

Source : <http://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org/actualites/> (page consultée le 04/04/2016)

Le nouvel Ombudsman de l'Ontario, Paul Dubé, a prêté serment professionnel aujourd'hui, entamant un mandat quinquennal en tant que chien de garde indépendant et impartial de la province. M. Dubé est le septième Ombudsman de l'Ontario depuis que ce Bureau a été créé en 1975.

- **Espagne – Défenseur du Peuple : Las recomendaciones del Defensor del Pueblo fueron recogidas en varias leyes de 2015 = Les recommandations du Défenseur du Peuple ont été reprises dans diverses Lois de 2015**

Source : <https://www.defensordelpueblo.es/noticias/las-recomendaciones-del-defensor-del-pueblo-fueron-recogidas-en-varias-leyes-de-2015/> (page consultée le 05/04/2016)

La Defensora del Pueblo, Soledad Becerril, ha destacado este martes en el Congreso el esfuerzo realizado por la Institución en 2015 para incrementar su eficacia y para



mejorar la transparencia y la comunicación con los ciudadanos mediante su nueva página web.

- **France - Défenseur des Droits : Une déléguée du Défenseur des Droits à la Mairie du 9<sup>e</sup> arr. de Paris**

Source : <http://www.defenseurdesdroits.fr/fr/actus/actualites/une-deleguee-du-defenseur-des-droits-la-mairie-du-9e-arr-de-paris> (page consultée le 07/04/2016)

Le 12 avril, le Défenseur des Droits, Jacques Toubon, et Mme Delphine Bürkli, Maire du 9<sup>e</sup> arr., inaugureront la permanence d'accueil Mme Antourville-Harari, nouvelle déléguée du Défenseur des Droits.

- **Haïti - L'OPC veut développer l'estime de soi chez les mineurs incarcérés**

Source : [http://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org/actualites/nouvelles-actualites\\_fr\\_000024\\_actuaomf000768.html](http://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org/actualites/nouvelles-actualites_fr_000024_actuaomf000768.html) (page consultée le 07/04/2016)

L'Office de la Protection du Citoyen (OPC) est au chevet des mineurs écroués au Centre de Rééducation des mineurs en conflit avec la Loi (CERMICOL). Pour divertir ces mineurs dans ce milieu, la Protectrice du Citoyen, Madame Florence Élie, a lancé ce mercredi 23 mars 2016, lors d'une conférence de presse, la mise en place d'une projection de cinéma dénommée « Sine dwamoun », au CERMICOL.

« Le respect de l'intégrité physique », tel est le thème retenu pour greffer cette approche qui veut inculquer des valeurs aux mineurs incarcérés afin de développer l'estime de soi chez eux. Ces films vont retracer l'histoire datée du temps de la colonie, montrant que l'intégrité physique n'est pas respectée.

- **Albanie - M. Igli Totozani condamne la violence physique et psychologique répétée contre des mineurs dans des maisons d'enfant**

Source : [http://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org/actualites/nouvelles-actualites\\_fr\\_000024\\_actuaomf000770.html](http://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org/actualites/nouvelles-actualites_fr_000024_actuaomf000770.html) (page consultée le 08/04/2016)

M. Igli Totozani condamne la violence physique et psychologique répétée contre des mineurs dans des maisons d'enfant, dont la fonction principale en est l'opposé, c'est-à-dire fournir des soins et l'enseignement pour l'éducation des enfants orphelins ou abandonnée par leurs parents.

- **Kosovo - L'Ombudsman a soumis le quinzième rapport annuel à l'Assemblée du Kosovo ce 31 mars 2016**

Source : [http://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org/actualites/nouvelles-actualites\\_fr\\_000024\\_actuaomf000771.html](http://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org/actualites/nouvelles-actualites_fr_000024_actuaomf000771.html) (page consultée le 08/04/2016)

D'après l'article 35, paragraphe 1 de la Constitution de la République du Kosovo et de l'article 29, paragraphe 1 et 2 de la Loi sur l'Ombudsman, l'institution de l'Ombudsman a soumis aujourd'hui le 15<sup>ème</sup> rapport annuel de l'Assemblée de la République du Kosovo, qui reflète la situation des Droits de l'homme dans le pays en 2015.

- **Moldavie - Publication du rapport annuel sur le respect des Droits de l'Homme en Moldavie en 2015**

Source : [http://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org/actualites/nouvelles-actualites\\_fr\\_000024\\_actuaomf000772.html](http://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org/actualites/nouvelles-actualites_fr_000024_actuaomf000772.html) (page consultée le 08/04/2016)

L'année dernière il n'y a pas eu de progrès en terme de respect des Droits de l'Homme en République de Moldavie : ce sont les conclusions du rapport annuel sur le respect des Droits de l'Homme en 2015 du bureau de l'Ombudsman.

- **Espagne – Défenseur du Peuple :El Defensora puesta por la plena integración y la igualdad real y efectiva de la comunidad gitana = Le Défenseur se fixe comme objectif la pleine intégration et l'égalité réelle et effective de la communauté gitane**

Source : <https://www.defensordelpueblo.es/noticias/el-defensor-apuesta-por-la-plena-integracion-y-la-igualdad-real-y-efectiva-de-la-comunidad-gitana-2/> (page consultée le 08/04/2016)

En el Día Internacional del Pueblo Gitano, el Defensor del Pueblo reitera su compromiso con esta comunidad y subraya la constante labor que realiza para lograr la eliminación de estereotipos y la remoción de los obstáculos que todavía hoy impiden su plena integración y la igualdad real y efectiva.

- **Espagne – Défenseur du Peuple : 18 administraciones llevan más de 100 días sin contestar al Defensor del Pueblo = 18 administrations n'ont pas répondu aux requêtes du Défenseur du Peuple depuis plus de 100 jours**

Source : <https://www.defensordelpueblo.es/noticias/18-administraciones-llevar-mas-de-100-dias-sin-contestar-al-defensor-del-pueblo/> (page consultée le 12/04/2016)

Un total de 18 ayuntamientos incumplen su deber de colaboración con el Defensor del Pueblo y llevan, a día de hoy, más de 100 días sin contestar los requerimientos de la Institución.

El Defensor del Pueblo recuerda que todas las administraciones tienen la obligación de responder y colaborar con la Institución y remitirle la información solicitada.

- **Formation AOMF à Rabat du 17 au 19 mai 2016 sur le thème "Objectifs et stratégies communicationnelles pour les Institutions de Médiation à l'heure du Web social"**

Source : [http://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org/maj/newsletter/page\\_html.php](http://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org/maj/newsletter/page_html.php)

Avril 2016

- **First Spanish IOI training to be held in Rosario, Argentina from 9 – 10 June 2016 = Premier cours de formation de l'Institut International de l'Ombudsman en langue espagnole se tiendra à Rosario, Argentine du 9 au 10 Juin 2016**

Source : <http://www.theioi.org/ioi-news/current-news/first-spanish-ioi-training-to-be-held-in-rosario-argentina-from-9-10-june-2016> (page consultée le 15/04/2016)

The IOI is pleased to announce its first training course for a Spanish-speaking audience. This course, which will be hosted by the Defensoría del Pueblo de la Provincia de Santa Fe, will be held from 9 to 10 June 2016 in Rosario, Santa Fe, Argentina.

- **France - Le Défenseur des Droits appelle à nouveau les jeunes qui s'estiment victimes de discrimination à témoigner**

Source : <http://www.franceinfo.fr/fil-info/article/le-defenseur-des-droits-appelle-nouveau-les-jeunes-qui-s-estiment-victime-de-discrimination-783217> (page consultée le 18/04/2016)

Le Défenseur des Droits, Jacques Toubon, salue dans un communiqué la campagne lancée ce lundi matin par la Ministre du Travail, Myriam El Khomri et destinée à lutter contre les discriminations à l'embauche.

- **Ombudsman de la Macédoine : Réunion entre les représentants de l'Ombudsman et les parents d'enfants porteurs du syndrome de Down**

Source : [http://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org/actualites/nouvelles-actualites\\_fr\\_000024\\_actuaomf000774.html](http://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org/actualites/nouvelles-actualites_fr_000024_actuaomf000774.html) (page consultée le 18/04/2016)

Les représentants de l'Ombudsman du département pour la protection des droits de l'enfant et des personnes avec des besoins particuliers ont participé à un atelier avec les parents d'enfants et de personnes porteurs du syndrome de Down<sup>1</sup>. Ils ont pris connaissance des compétences de l'Ombudsman en la matière et se sont familiarisés à la pratique et aux expériences passées de l'Ombudsman dans la promotion et la protection des droits de l'enfant et des personnes avec des besoins particuliers.

---

<sup>1</sup> La trisomie 21 (parfois syndrome de Down ou, anciennement, mongolisme), est une **anomalie chromosomique** congénitale provoquée par la présence d'un chromosome surnuméraire pour la 21<sup>e</sup> paire [https://fr.wikipedia.org/wiki/Trisomie\\_21](https://fr.wikipedia.org/wiki/Trisomie_21)

- **Albanie - L'Avocat du Peuple saisit la Cour Constitutionnelle concernant quelques dispositions de la Loi "Sur le fonctionnaire"**

Source : [http://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org/actualites/nouvelles-actualites\\_fr\\_000024\\_actuaomf000779.html](http://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org/actualites/nouvelles-actualites_fr_000024_actuaomf000779.html) (page consultée le 18/04/2016)

L'Institution de l'Avocat du Peuple a saisi récemment la Cour Constitutionnelle de la République d'Albanie de plusieurs demandes concernant des dispositions de la loi "Sur le fonctionnaire" qui portent atteinte au droit au procès équitable et au principe de sécurité juridique.

- **Albanie - L'Avocat du Peuple recommande aux autorités de traiter attentivement la problématique de l'expropriation et de l'expulsion forcée des familles auprès de la zone de l'ancienne gare de Tirana**

Source : [http://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org/actualites/nouvelles-actualites\\_fr\\_000024\\_actuaomf000780.html](http://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org/actualites/nouvelles-actualites_fr_000024_actuaomf000780.html) (page consultée le 18/04/2016)

Les représentants d'environ 500 familles affectées par la mise en œuvre du projet d'extension du boulevard "Zogu I", et "l'ancienne gare" de Tirana, ont déposé une plainte auprès de l'Institution de l'Avocat du Peuple concernant la légalisation/formalisation de 204 bâtiments, maisons, construits dans cette région de la capitale d'Albanie.

- **Belgique - Le Médiateur fédéral a rendu public son rapport annuel 2015**

Source : <http://www.federalombudsman.be/fr/content/rapportannuel2015> (page consultée le 18/04/2016)

Les Médiateurs fédéraux, Catherine De Bruecker et Guido Herman, ont rendu public leur rapport annuel 2015. Deux problématiques ont retenu particulièrement l'attention : la protection des droits et besoins des détenus et la sécurité, la réglementation fiscale des enfants à charge.

- **France - Le COEPIA et le Défenseur des Droits lancent le prix « Soyons Clairs » ouvert à tous les services publics**

Source : <http://www.defenseurdesdroits.fr/fr/actus/actualites/le-coepia-et-le-defenseur-des-droits-lancent-le-prix-soyons-clairs-ouvert-tous-les> (page consultée le 19/04/2016)

**Le Conseil d'orientation de l'édition publique et de l'information administrative (COEPIA) et le Défenseur des droits lancent ensemble le prix « Soyons Clairs »**, visant à améliorer la clarté du langage utilisé par les services publics.

Le respect des droits des usagers des services publics est l'une des quatre grandes missions du Défenseur des Droits.

- **France - Le Défenseur des Droits réclame une République numérique accessible à tous**

Source : <http://www.faire-face.fr/2016/04/20/defenseur-droits-reclame-republique-numerique-accessible/> (page consultée le 20/04/2016)

Le Défenseur des Droits estime que le projet de Loi pour une République numérique ne garantit pas suffisamment l'accessibilité des services numériques aux utilisateurs handicapés. Recommandations à la clé.

- **Espagne - Defensor del Pueblo : 3.300 niños participan en la XIII edición del Concurso de Dibujo Escolar del Defensor del Pueblo = 3.300 enfants participent à la XIII édition du Concours de Dessin Scolaire organisé par le Défenseur du Peuple**

Source : <https://www.defensordelpueblo.es/noticias/3-300-ninos-participan-en-la-xiii-edicion-del-concurso-de-dibujo-escolar-del-defensor-del-pueblo/> (page consultée le 21/04/2016)

El jurado del Concurso de Dibujo sobre Derechos Humanos Defensor del Pueblo, que preside la Defensora del Pueblo, Soledad Becerril, ha dado a conocer los nombres de los ganadores de la XIII edición.

- **France - Défenseur des Droits : Projet "Parlons Jeunes" 2016**

Source : <http://www.defenseurdesdroits.fr/fr/actus/actualites/projet-parlons-jeunes-2016> (page consultée le 22/04/2016)

Le Défenseur des droits participe à nouveau au projet "Parlons Jeunes", organisé par le Réseau européen des défenseurs des enfants dans six pays européens différents.

- **Albanie - l'Avocat du Peuple saisit la Cour Constitutionnelle concernant la nouvelle Loi sur la restitution et la compensation des propriétés**

Source : [http://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org/actualites/nouvelles-actualites\\_fr\\_000024\\_actuaomf000785.html](http://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org/actualites/nouvelles-actualites_fr_000024_actuaomf000785.html) (page consultée le 22/04/2016)

La Loi n° 133 du 05.12.2015 "Sur le traitement de la propriété et l'achèvement du processus d'indemnisation des biens», publiée au Journal officiel n° 255 du 08.02.2016 et entrée en vigueur le 24.01.2016, est considérée par l'Avocat du Peuple incompatible avec les principes de la Constitution de la République d'Albanie et ceux de la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

- **France - Défenseur des Droits : Enfants isolés du Calais : de nouvelles recommandations face à une situation toujours préoccupante**

Source : [http://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org/actualites/nouvelles-actualites\\_fr\\_000024\\_actuaomf000786.html](http://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org/actualites/nouvelles-actualites_fr_000024_actuaomf000786.html) (page consultée le 25/04/2016)

Le Défenseur des Droits souligne, une nouvelle fois, le caractère alarmant de la situation indigne des enfants non accompagnés présents à Calais, leur protection

constituant un défi exceptionnel relevant de la responsabilité partagée de l'Etat et du département.

- **Reforming the European Network of Ombudsmen = La réforme du Réseau Européen des Médiateurs**

Source : <http://www.ombudsman.europa.eu/fr/activities/reforming-the-network.faces;jsessionid=1EE47874872119CD78EDF99BDC71222C> (page consultée le 25/04/2016)

The European Network of Ombudsmen (ENO) was created in 1996 to promote exchange of information about EU law and policy, and to share best practice between the national and regional ombudsmen and similar bodies of the Member States of the European Union, the candidate countries for EU membership, and the other European Economic Area countries, as well as the European Ombudsman and the Committee on Petitions of the European Parliament.

- **Police Genevoise : la médiation, de la parole à l'acte**

Source : <https://www.letemps.ch/opinions/2016/04/25/police-genevoise-mediation-parole-acte> (page consultée le 25/04/2016)

Le Conseiller d'Etat Pierre Maudet plaide pour que, en matière de médiation, on passe la vitesse supérieure et annonce dans la foulée un organe de médiation à la police genevoise.

- **France - Le Défenseur des Droits a participé à la conférence « Les défis actuels des droits de l'Homme : l'Ombudsman face à des menaces »**

Source : <http://www.defenseurdesdroits.fr/fr/actus/actualites/le-defenseur-des-droits-participe-la-conference-les-defis-actuels-des-droits-de-l> (page consultée le 26/04/2016)

Le Défenseur des droits est notamment intervenu en tant que conférencier principal lors la première session, portant sur le thème « Le dilemme liberté-sécurité », aux côtés de M. Stefano Rodotà, professeur à l'Université de Rome, « La Sapienza ».

- **Espagne - Diputado del Común /Parlamento de Canarias : El Diputado del Común participa en el seminario internacional sobre los retos actuales de los derechos humanos = Le Défenseur du Peuple des Iles Canaries participe au Séminaire international sur les défis actuels des Droits de l'Homme**

Source : <http://www.diputadodelcomun.org/v6/noticias/noticia.php?ID=677> (page consultée le 26/04/2016)

Organizado por el Síndic de Greuges de Catalunya, abordan entre otros asuntos el dilema entre seguridad y libertad y la crisis de los refugiados.

El Diputado del Común, Jerónimo Saavedra, participa en el Seminario Internacional “Retos actuales de los derechos humanos: El Ombudsman ante las amenazas”, que se celebra en Barcelona.

- **Espagne - El Defensor del Pueblo Andaluz urge a impulsar las medidas previstas para la acogida de los refugiados, en especial, de los menores = Le Défenseur du Peuple Andalous demande le renforcement des mécanismes prévus pour l'accueil des réfugiés, en particulier, les mineurs**

Source : <http://www.defensordelpuebloandaluz.es/actualidad/el-defensor-del-pueblo-andaluz-urge-a-impulsar-las-medidas-previstas-para-la-acogida-de> (page consultée le 26/04/2016)

Jesús Maeztu afirma en una reunión de ombudsman de todo el mundo celebrada en Barcelona que Andalucía está preparada para recibir a unas 17.000 personas bajo la atención de las ONG.

El titular de la Defensoría insta a sus homólogos europeos a convertirse en “activistas” y provocar la reacción de los poderes públicos para hacer efectivo el derecho de asilo.

El Defensor del Menor lamenta que niños y niñas son víctimas junto a sus familias del “pacto de la vergüenza”.

- **Albanie - L'Avocat du Peuple adresse une recommandation au Premier Ministre sur le traitement de la crise des réfugiés / migrants**

Source : [http://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org/actualites/nouvelles-actualites\\_fr\\_000024\\_actuaomf000788.html](http://www.aomf-ombudsmans-francophonie.org/actualites/nouvelles-actualites_fr_000024_actuaomf000788.html) (page consultée le 27/04/2016)

L'Avocat du Peuple, M. Igli Totozani, a adressé récemment au Premier Ministre une recommandation sur la crise des réfugiés, en lui demandant de prendre toutes les mesures immédiates et nécessaires pour traiter, tout en conformité avec les instruments nationaux et internationaux, les flux actuels et ceux éventuels des migrants et des réfugiés en Albanie.

- **Espagne - Défenseur du Peuple : Seminario IOI « Retos actuales de los Derechos Humanos = Séminaire organisé par l'Institut International de l'Ombudsman sous le thème : « les défis actuels des Droits de l'Homme »**

Source : <https://www.defensordelpueblo.es/?> (page consultée le 27/04/2016)

La Defensora ha intervenido en la clausura del seminario internacional organizado por el Instituto Internacional del Ombudsman (IOI), que ha reunido en Barcelona durante dos días a Ombudsman de 42 países o regiones de Europa, América y África.

- **France - Courtiers en crédit : l'Apic lance sa médiation en ligne**

Source : <http://www.cbanque.com/actu/57724/courtiers-en-credit-apic-lance-sa-mediation-en-ligne> (page consultée le 27/04/2016)

Conformément à l'ordonnance du 20 août 2015, applicable au 31 décembre 2015, l'Association professionnelle des intermédiaires en crédits annonce ce mercredi 27 avril la

mise en place d'une médiation, principalement en ligne. Elle insiste sur la gratuité de ce service.

- **France - Discriminations : "Les employeurs n'ont pas les bonnes lunettes sociales"**

Source : <http://www.midilibre.fr/2016/04/21/des-discriminations-quel-que-soit-l-endroit-ou-on-vit,1320964.php> (page consultée le 28/04/2016)

Yolande Eskenazi, conseillère régionale du Défenseur des Droits, pointe la complexité des situations et dénonce des discriminations "quel que soit l'endroit où on vit". Au-delà du délit de faciès.



## II- Veille législative et réglementaire

- **Veille législative et réglementaire étrangère**

- **Journal Officiel de la République Française (JORF)**

- **Conditions de délégation de l'exercice du droit de préemption urbain par les organes délibérants de certains organismes mentionnés à l'article L. 211-2 du code de l'urbanisme modifié par la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques**

Source : [https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000032320590](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000032320590)

Décret n° 2016-384 du 30 mars 2016 fixant les conditions de délégation de l'exercice du droit de préemption urbain par les organes délibérants des organismes mentionnés à l'article L. 211-2 du code de l'urbanisme (JORF n°0076 du 31 mars 2016 texte n° 95).

- **Modalités de mise en œuvre du principe de gratuité des formations conduisant à une certification professionnelle classée au plus au niveau IV**

Source : [https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000032320270](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000032320270)

Décret n° 2016-380 du 29 mars 2016 fixant les modalités de l'accès gratuit aux formations des niveaux V et IV dispensées dans le cadre du service public régional de formation professionnelle (JORF n°0076 du 31 mars 2016 texte n° 69).

- **Conditions d'application de l'interdiction de mise à disposition des sacs plastiques**

Source : [https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000032319878](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000032319878)

Décret n° 2016-379 du 30 mars 2016 relatif aux modalités de mise en œuvre de la limitation des sacs en matières plastiques à usage unique (JORF n°0076 du 31 mars 2016 texte n° 18).

- **Revalorisation des montants de l'allocation de soutien familial et du montant majoré du complément familial**

Source : [https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000032345545](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000032345545)

Décret n° 2016-398 du 1er avril 2016 relatif à la revalorisation de l'allocation de soutien familial et du montant majoré du complément familial (JORF n°0078 du 2 avril 2016 texte n° 9).

- **Administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires**

Source : [https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000032346963](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000032346963)

Décret n° 2016-400 du 1er avril 2016 relatif aux administrateurs judiciaires et aux mandataires judiciaires (JORF n°0079 du 3 avril 2016 texte n° 13).

- **Modalités d'élaboration et d'adoption du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public**

Source : [https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000032367550](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000032367550)

Décret n° 2016-402 du 4 avril 2016 pris pour l'application de l'article 26 de la loi n° 95-115 du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (JORF n°0081 du 6 avril 2016 texte n° 25).

- **Procédure de création des maisons de services au public**

Source : [https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000032367562](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000032367562)

Décret n° 2016-403 du 4 avril 2016 pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations (JORF n°0081 du 6 avril 2016 texte n° 26).

- **Information des personnes prises en charge dans les centres d'hébergement accueillant des personnes sans domicile concernant leurs droits fondamentaux**

Source : [https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000032367636](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000032367636)

Décret n° 2016-404 du 4 avril 2016 relatif à l'information des personnes prises en charge dans les centres d'hébergement (JORF n°0081 du 6 avril 2016 texte n° 31).

- **Modification des dispositions réglementaires du code de l'environnement relatives à la préservation des milieux aquatiques et à la protection du patrimoine piscicole, à l'organisation des pêcheurs, au droit de pêche et aux conditions d'exercice de ce droit**

Source : [https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000032376516](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000032376516)

Décret n° 2016-417 du 7 avril 2016 modifiant diverses dispositions du code de l'environnement relatives à la pêche en eau douce (JORF n°0084 du 9 avril 2016 texte n°3)

- **Définition des règles applicables à la répartition des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales et des fonds de péréquation entre collectivités territoriales**

Source : [https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000032378211](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000032378211)

Décret n° 2016-423 du 8 avril 2016 relatif aux dotations de l'Etat, aux collectivités territoriales et à la péréquation des ressources fiscales (JORF n°0085 du 10 avril 2016 texte n° 14).

- **Protection des mineurs**

Source : [https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000032401821](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000032401821)

LOI n° 2016-457 du 14 avril 2016 relative à l'information de l'administration par l'autorité judiciaire et à la protection des mineurs (*JORF n°0089 du 15 avril 2016 texte n° 1*).

- **Droits et obligations des fonctionnaires**

Source : [https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000032433852](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000032433852)

LOI n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires (*JORF n°0094 du 21 avril 2016 texte n° 2*).

- **Détermination du cahier des charges national des services d'aide et d'accompagnement à domicile et définition des services qui assurent des activités d'aide au bénéfice de familles fragiles**

Source : [https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000032447240](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000032447240)

Décret n° 2016-502 du 22 avril 2016 relatif au cahier des charges national des services d'aide et d'accompagnement à domicile et modifiant le code de l'action sociale et des familles (*JORF n°0097 du 24 avril 2016 texte n° 8*).

- **Contrôle de l'application du droit du travail**

Source : [https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000032456367](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000032456367)

Décret n° 2016-510 du 25 avril 2016 relatif au contrôle de l'application du droit du travail (*JORF n°0099 du 27 avril 2016 texte n° 29*).

- **Création d'un régime d'aides publiques aux médias d'information sociale de proximité**

Source : [https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000032456435](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000032456435)

Décret n° 2016-511 du 26 avril 2016 relatif au fonds de soutien aux médias d'information sociale de proximité (*JORF n°0099 du 27 avril 2016 texte n° 33*).

- **Organisation et fonctionnement des juridictions de l'ordre judiciaire**

Source : [https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000032459686](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000032459686)

Décret n° 2016-514 du 26 avril 2016 relatif à l'organisation judiciaire, aux modes alternatifs de résolution des litiges et à la déontologie des juges consulaires (*JORF n°0100 du 28 avril 2016 texte n° 17*).

### III- Publications officielles<sup>\*</sup>

#### • **Enquêtes**

- **Québec - Rente d'invalidité : de longs délais de traitement coûtent presque sa maison à une citoyenne**, enquête publiée le 8 Avril 2016

Source : <https://protecteurducitoyen.qc.ca/fr/enquetes-et-recommandations/resultats-d-enquetes/longs-delais-rente-invalidite>

Une dame, à qui Retraite Québec a refusé d'accorder une rente d'invalidité, porte plainte au Protecteur du Citoyen en raison des longs délais de traitement de sa demande de révision.

La dame a pu remédier à son défaut de paiements hypothécaires, conserver sa maison et bénéficier de sa rente d'invalidité.

- **Québec - Les infirmières et infirmiers ont l'obligation de s'identifier auprès des patients**, enquête publiée le 18 Avril 2016

Source : <https://protecteurducitoyen.qc.ca/fr/enquetes-et-recommandations/resultats-d-enquetes/infirmieres-infirmiers-identification-obligatoire>

Un patient se plaint de la qualité des soins et des services reçus lors de son séjour à l'hôpital. Parmi les motifs de plainte : le refus d'une infirmière de s'identifier auprès du patient.

Sur la recommandation du Protecteur du Citoyen, l'établissement a rencontré l'infirmière concernée afin de lui rappeler son obligation professionnelle de s'identifier auprès des patients qu'elle soigne.

#### • **Rapports annuels**

- **France : Rapport annuel d'activité 2015 du Défenseur des Droits**, publié en Janvier 2016 (version courte)

Source : [http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/ra2015\\_court2.pdf](http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/ra2015_court2.pdf)

#### Présentation

Le présent rapport reflète le travail volumineux et varié accompli par les équipes du Bureau du Défenseur des Droits. En effet, ce dernier a procédé au cours de cette année au traitement de 75 000 dossiers. De plus, les prises de position de M. Jacques Toubon ont « exercé une influence sur les décisions du Gouvernement et du Parlement comme dans le débat public et les médias ».

Par ailleurs, les tragédies qui ont frappé la France n'ont pas manqué de susciter l'appel du Défenseur des Droits « à l'équilibre entre les exigences légitimes de la sécurité et le respect des droits et des libertés fondamentales ».

Dressé comme priorité par le Défenseur des Droits, « l'accès aux droits et aux services publics » vient en tête de cette publication. Dans 103 pages, elle détaille les titres suivants :

- Une priorité : l'accès aux droits
  - Quels obstacles ?
  - Quels recours effectifs ?
- Une institution : des interventions déterminantes
  - Recommandations générales
  - Contribution à l'activité de la Justice
  - Contribution à l'activité du Législateur
- Une mission : quatre domaines de compétence
  - Les droits et libertés des usagers des services publics
  - L'intérêt supérieur et les droits de l'enfant
  - La lutte contre les discriminations
  - La déontologie des forces de sécurité
- Des moyens : finances et ressources humaines
  - Les moyens budgétaires
  - Les ressources humaines
- **MONACO – Rapport annuel 2014-2015 du Haut-Commissariat à la Protection des Droits des Libertés et à la Médiation**

Source : [https://hautcommissariat.mc/docs\\_site/Rapport-Annuel-2014-2015.pdf](https://hautcommissariat.mc/docs_site/Rapport-Annuel-2014-2015.pdf) (page consultée le 10 Février 2016)

### Présentation

Ce document, couvrant la période de mars 2014 à mars 2015, constitue le premier rapport de cette institution publique et indépendante créé à l'initiative de S.A.S le Prince Albert II, par l'Ordonnance Souveraine n° 4.524 du 30 Octobre 2013.

Au cours de cet exercice, l'Institution a enregistré 65 requêtes. Toutefois, Mme Anne Eastwood Haut Commissaire estime que « si toutes n'ont pas justifié une intervention sur le fond, ces saisines traduisent concrètement le besoin d'écoute et d'accompagnement des administrés ».

Par ailleurs, cette institution comparée, dans l'éditorial de ce rapport, à un miroir qui renvoie le système à ses propres insuffisances ou défaillances, lorsqu'elle lui apparaît en revanche que la position administrative est conforme au droit et à l'équité, elle s'emploie à en expliquer le bien-fondé à l'Administré.

Les points abordés dans environ 60 pages sont les suivants :

- ✓ La création du Haut Commissariat
- ✓ Un an de vie : l'agenda du Haut Commissariat
- ✓ Le Haut Commissariat en pratique
- ✓ L'année du Haut Commissariat en chiffres
- ✓ Le règlement amiable : mode privilégié de résolution des conflits
- ✓ Protection des droits des administrés : les recommandations du Haut Commissariat
- ✓ Lutte contre les discriminations : les spécificités monégasques.

## • Rapport spécial

- **Québec - Rapport spécial du Protecteur du Citoyen intitulé : « Les conditions de détention, l'administration de la justice et la prévention de la criminalité au Nunavik », publié le 18 février 2016**

Source : [https://protecteurducitoyen.qc.ca/sites/default/files/pdf/rapports\\_speciaux/2016-02-18\\_conditions-de-detention-Nunavik.pdf](https://protecteurducitoyen.qc.ca/sites/default/files/pdf/rapports_speciaux/2016-02-18_conditions-de-detention-Nunavik.pdf)

### Présentation

L'Enquête qui a donné lieu au présent rapport a été réalisée par le Protecteur du Citoyen à la suite de plaintes déposées et des informations reçues à titre d'Ombudsman correctionnel du Québec, sur les conditions de détention des personnes incarcérées au Nunavik, territoire québécois situé au nord du 55<sup>e</sup> parallèle et comptant quelque 11 000 habitants.

L'objectif consistait à vérifier, selon le rapport, « si les conditions de détention des personnes incarcérées au Nunavik sont raisonnables et conformes aux normes et exigences établies », et à examiner les conditions de détention des Inuits<sup>2</sup> dans les établissements du « sud » du Québec.

Suite à son intervention, le Protecteur du Citoyen a constaté d'abord que « les problèmes en matière correctionnelle ne constituent qu'une partie des

---

<sup>2</sup>Le mot « Inuit » désigne un peuple autochtone qui habite majoritairement dans les régions nordiques du Canada.

<http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/inuit/>

dysfonctionnements de nature systémique liés à l'administration de la justice ». D'un autre côté, les Inuits<sup>3</sup> sont surreprésentés dans les systèmes judiciaire et correctionnel du Québec, lequel demeure inadéquat avec leur réalité.

Dans une centaine de pages, ce rapport développe les titres suivants:

- Les Inuits et le système correctionnel du Québec
  - État des conditions de détention au Nunavik et du respect des droits
  - Incarcération des Inuits dans les établissements de détention du « sud »
- L'administration de la justice au Nunavik
  - De l'arrestation à l'incarcération : un parcours éprouvant pour les Nunavimmiuts
  - L'impact humain et financier des transferts à répétition
  - Les coûts de gestion associés aux transferts
  - Des solutions qui se font attendre
- La prévention de la criminalité
  - Surreprésentation des Inuits dans le système judiciaire et correctionnel du Québec
  - Reconnaître l'inadéquation du système de justice avec les besoins des Nunavimmiuts
  - Des actions concertées pour le progrès social au Nunavik
- Annexe 1 : Liste des recommandations

\* Présentations établies par l'équipe de veille.

---

<sup>3</sup> Les Inuits représentent 90% des habitants du Nunavik.  
[https://protecteurducitoyen.qc.ca/sites/default/files/pdf/rapports\\_speciaux/2016-02-18\\_conditions-de-detention-Nunavik.pdf](https://protecteurducitoyen.qc.ca/sites/default/files/pdf/rapports_speciaux/2016-02-18_conditions-de-detention-Nunavik.pdf)

## IV- Veille jurisprudentielle

- **Jurisprudence administrative étrangère**
  - République Française : Décisions du Conseil d'Etat

### Aide sociale

- **Prestations d'aide sociale : application de conditions et montants plus favorables que ceux prévus par la Loi (ART. L. 121-4 DU CASF), Conseil d'État, 1ère et 6ème sous-sections réunies, 06/04/2016, 394240**

Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?idTexte=CETATEXT000032374842&fastReqId=1832997052&fastPos=36&oldAction=rechJuriAdmin>

**Résumé :** 04-01-01 En vertu des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 121-1 du code de l'action sociale et des familles (CASF), le département dans lequel le bénéficiaire de l'aide sociale a son domicile de secours est tenu à la prise en charge des prestations légales d'aide sociale.... ,Il résulte des dispositions du premier alinéa de l'article L. 121-4 du même code, eu égard notamment à l'objet même de la mesure, que dans l'hypothèse où un département décide de conditions et de montants plus favorables que ceux prévus par les lois et règlements applicables, il doit assurer la charge financière du surcoût né de cette décision, au profit de toutes les personnes qui résident sur son territoire, y compris celles dont le domicile de secours se situe dans un autre département.

### Capitaux, monnaie, banques

- **Autorité des Marchés Financiers : faculté d'utiliser des informations obtenues d'autorités étrangères en dehors de tout accord de coopération préalable, Conseil d'État, 6ème et 1ère sous-sections réunies, 06/04/2016, 374224, Publié au recueil Lebon**

Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?idTexte=CETATEXT000032374755&fastReqId=1832997052&fastPos=33&oldAction=rechJuriAdmin>

**Résumé :** 13-01-02-01 1) L'article L. 632-7 du code monétaire et financier fixe les conditions dans lesquelles l'Autorité des marchés financiers (AMF) peut conclure, avec des autorités homologues, des accords de coopération prévoyant notamment l'échange d'informations. L'article L. 632-16 du même code fixe les conditions dans lesquelles l'Autorité peut conduire des activités de surveillance, de contrôle et d'enquêtes à la demande d'autorités étrangères.,,, Ces dispositions, qui dérogent aux dispositions de la loi du 26 juillet 1968 relative à la communication de documents et renseignements d'ordre financier ou technique à des personnes physiques ou morales étrangères, n'ont ni pour objet ni pour effet de faire obstacle à ce que l'AMF utilise, pour les besoins d'une enquête



dont elle a la responsabilité, des informations obtenues d'autorités étrangères en dehors de tout accord de coopération préalable.

## **Code général des impôts**

- **Obligation de saisir la commission communale des impôts directs en cas de modification de l'évaluation, Conseil d'État, 8ème / 3ème SSR, 13/04/2016, 382054**

Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?idTexte=CETATEXT000032405443&fastReqId=1301168266&fastPos=92&oldAction=rechJuriAdmin>

**Résumé :** 19-03-01-02 S'il résulte des dispositions de l'article 1505 du code général des impôts (CGI) que la commission communale des impôts directs doit être saisie lors de chaque modification, par l'administration, de l'évaluation des propriétés bâties relevant de l'article 1498 de ce code, en dehors du cas où cette modification résulte exclusivement de l'actualisation de la valeur locative par application des coefficients annuels de majoration prévus à l'article 1518 bis de ce code, ces dispositions ne sont pas applicables lorsque l'administration modifie l'évaluation d'un bien à la suite d'une contestation du contribuable, que ce soit dans le cadre de l'instruction de la réclamation contentieuse ou postérieurement à la saisine du juge de l'impôt.

- **Taxe foncière sur les propriétés bâties : piscine, Conseil d'État, 8ème / 3ème SSR, 13/04/2016, 376959**

Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?idTexte=CETATEXT000032405427&fastReqId=1301168266&fastPos=88&oldAction=rechJuriAdmin>

**Résumé :** 19-03-03-01-01 1) Pour statuer sur l'imposition à la taxe foncière sur les propriétés bâties d'une piscine, il appartient au juge de rechercher si cette piscine, élément formant dépendance, même de pur agrément, au sens de l'article 324 L de l'annexe III, constitue un élément bâti au sens de l'article 1380 du code général des impôts.

## **Domaine public**

- **Code général de la propriété des personnes publiques : affectation d'un bien au service public, Conseil d'État, 8ème / 3ème SSR, 13/04/2016, 391431, Publié au recueil Lebon**

Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?idTexte=CETATEXT000032405478&fastReqId=1301168266&fastPos=79&oldAction=rechJuriAdmin>

**Résumé :** 24-01-01-01-01 Quand, postérieurement à l'entrée en vigueur du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), une personne publique a pris la décision d'affecter un bien qui lui appartient à un service public et que l'aménagement indispensable à l'exécution des missions de ce service public peut être regardé comme entrepris de façon certaine, eu égard à l'ensemble des circonstances de droit et de fait,

telles que, notamment, les actes administratifs intervenus, les contrats conclus, les travaux engagés, ce bien doit être regardé comme une dépendance du domaine public.

### **Marchés et contrats administratifs**

- **Mode de passation des contrats : faculté d'attribuer provisoirement une DSP<sup>4</sup> sans formalité de publicité en cas d'urgence, Conseil d'État, 7ème et 2ème sous-sections réunies, 04/04/2016, 396191**

Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?idTexte=CETATEXT000032374853&fastReqId=1832997052&fastPos=56&oldAction=rechJuriAdmin>

**Résumé :** 39-02-02-01 1) En cas d'urgence résultant de l'impossibilité soudaine dans laquelle se trouve la personne publique, indépendamment de sa volonté, de continuer à faire assurer le service par son cocontractant ou de l'assurer elle-même, elle peut, lorsque l'exige un motif d'intérêt général tenant à la continuité du service public, conclure, à titre provisoire, un nouveau contrat de délégation de service public sans respecter au préalable les règles de publicité prescrites.

### **Nature et environnement**

- **Décision dispensant d'évaluation environnementale un plan, schéma, programme ou autre document de planification, Conseil d'État, 6ème et 1ère sous-sections réunies, 06/04/2016, 395916**

Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?idTexte=CETATEXT000032374850&fastReqId=1832997052&fastPos=19&oldAction=rechJuriAdmin>

**Résumé :** 44-006-03-02 Si la décision imposant la réalisation d'une évaluation environnementale est, en vertu du IV de l'article R. 122-18 du code de l'environnement, un acte faisant grief susceptible d'être déféré au juge de l'excès de pouvoir après exercice d'un recours administratif préalable, tel n'est pas le cas de l'acte par lequel l'autorité de l'Etat compétente en matière d'environnement décide de dispenser d'évaluation environnementale un plan, schéma, programme ou autre document de planification mentionné à l'article L. 122-4 du code de l'environnement.

- **Installations de stockage de déchets : opposabilité à une demande d'autorisation du règlement du PLU, Conseil d'État, 6ème et 1ère sous-sections réunies, 06/04/2016, 381552**

Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?idTexte=CETATEXT000032374766&fastReqId=1832997052&fastPos=38&oldAction=rechJuriAdmin>

**Résumé :** 44-035-04 Il résulte de l'article L. 123-5 du code de l'urbanisme que le règlement d'un **plan local d'urbanisme** (PLU) est opposable à l'exécution de tous travaux ayant pour objet ou pour effet un exhaussement des sols, y compris lorsque ces

---

<sup>4</sup> Délégation de Service Public

travaux relèvent du régime d'autorisation des installations de stockage de déchets prévu par l'article R. 541-70 du code de l'environnement, alors en vigueur.

## Postes et communications électroniques

- **Pouvoir de sanction de l'autorité de régulation des communications électroniques (ARCEP), Conseil d'État, 2ème / 7ème SSR, 15/04/2016, 390759**

Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?idTexte=CETATEXT000032409018&fastReqId=1301168266&fastPos=21&oldAction=rechJuriAdmin>

**Résumé :** 51-005 L'article L. 36-11 du code des postes et des communications électroniques n'a pas pour effet d'interdire à la formation restreinte de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) de sanctionner un manquement à une obligation intermédiaire fixée dans une mise en demeure, et notamment, compte tenu des circonstances de l'espèce et de la gravité du manquement, de prononcer, sans attendre l'expiration de la dernière échéance prévue dans la mise en demeure initiale, la sanction de retrait des droits d'utilisation de fréquences.

## Responsabilité de la puissance publique

- **Impossibilité de réaliser une opération immobilière : refus illégal du permis de construire, Conseil d'État, 6ème / 1ère SSR, 15/04/2016, 371274**

Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?idTexte=CETATEXT000032408954&fastReqId=1301168266&fastPos=46&oldAction=rechJuriAdmin>

**Résumé :** 60-02-05-01 La perte de bénéfices ou le manque à gagner découlant de l'impossibilité de réaliser une opération immobilière en raison d'un refus illégal de permis de construire revêt un caractère éventuel et ne peut, dès lors, en principe, ouvrir droit à réparation. Il en va toutefois autrement si le requérant justifie de circonstances particulières, telles que des engagements souscrits par de futurs acquéreurs ou l'état avancé des négociations commerciales avec ces derniers, permettant de faire regarder ce préjudice comme présentant, en l'espèce, un caractère direct et certain.

- **Préjudice moral d'un couple du fait de l'impossibilité, pendant douze ans, d'élever deux enfants qui leur avaient été confiés par acte de prise en charge légale (KAFALA), Conseil d'État, 6ème et 1ère sous-sections réunies, 06/04/2016, 378338**

Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?idTexte=CETATEXT000032374760&fastReqId=1832997052&fastPos=39&oldAction=rechJuriAdmin>

**Résumé :** 60-04-03-04 En 2000, les requérants, résidant régulièrement en France depuis 1967, ont demandé à la justice algérienne la charge de leur neveu et de leur nièce, dont le père connaissait de graves problèmes de santé et ne pouvait subvenir aux besoins. La justice algérienne a fait droit à cette demande et prononcé un acte de prise en charge

légale (kafala) par un jugement de 2000, confirmé en 2004. A la suite de ces jugements, les époux ont présenté plusieurs demandes de regroupement familial, qui ont toutes été rejetées, par des décisions dont la cour administrative d'appel a jugé qu'elles étaient illégales et constitutives de fautes engageant la responsabilité de l'Etat.... „Dans ces conditions, en fixant à 2 500 euros le montant de l'indemnité destinée à réparer le préjudice que les requérants ont subi en étant privés pendant douze ans, du fait de l'illégalité fautive des décisions prises par l'administration, de la possibilité d'élever leur neveu et leur nièce, la cour a entaché son arrêt de dénaturation.

## **Urbanisme et aménagement du territoire**

- **Plans de prévention des risques naturels prévisibles : faculté de rassembler dans une même zone des secteurs soumis aux mêmes règles mais pour des motifs différents, Conseil d'État, 6ème et 1ère sous-sections réunies, 06/04/2016, 386000**

Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?idTexte=CETATEXT000032374774&fastReqId=1832997052&fastPos=7&oldAction=rechJuriAdmin>

**Résumé :** 68-01 1) Il résulte des articles L. 562-1 et R. 562-3 du code de l'environnement que les plans de prévention des risques naturels prévisibles ont pour objet de définir des zones exposées à des risques naturels à l'intérieur desquelles s'appliquent les interdictions, prescriptions et mesures de prévention, protection et sauvegarde qu'ils définissent. Ces dispositions ne font pas obstacle à ce qu'une même zone regroupe l'ensemble des secteurs soumis aux mêmes interdictions, prescriptions et mesures, sans qu'il soit nécessaire que les motifs différents qui ont pu conduire à les soumettre à des règles identiques soient identifiables par un zonage différencié.

- **Plans d'occupation des sols (POS) : plans locaux d'urbanisme (PLU) : Application des règles fixées par les POS ou les PLU, Conseil d'État, 6ème / 1ère SSR, 15/04/2016, 389045**

Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?idTexte=CETATEXT000032409009&fastReqId=1301168266&fastPos=6&oldAction=rechJuriAdmin>

**Résumé :** 68-01-01-02-02-01 Règlement d'un plan d'occupation des sols (POS) interdisant dans une zone toutes les constructions qui ne sont pas directement liées aux activités agricoles mais autorisant, par exception à cette règle, la restauration et l'extension des constructions existantes en vue de l'habitat.,,, Sous réserve de dispositions contraires du document d'urbanisme applicable, une piscine découverte peut être regardée, eu égard à sa destination, comme une extension d'une construction d'habitation existante si elle est située à proximité immédiate de celle-ci et forme avec elle un même ensemble architectural.

- **Modalités d'application des règles générales d'urbanisme : carte communale restreignant les possibilités de construction dans un secteur auparavant inclus dans les parties urbanisées d'une commune, Conseil d'État, 2ème / 7ème SSR, 15/04/2016, 390113**

Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?idTexte=CETATEXT000032409013&fastReqId=1301168266&fastPos=11&oldAction=rechJuriAdmin>

**Résumé :** 68-001-01-04 L'article L. 111-1-2 du code de l'urbanisme, dans sa version alors en vigueur, excluait que soit mise en œuvre, dans les communes dotées d'une carte communale, la règle de la constructibilité limitée. En application de l'article L. 124-2 du même code alors en vigueur, il appartient aux auteurs du document d'urbanisme que constitue la carte communale de déterminer les partis d'aménagement à retenir pour le territoire concerné par ce document, en tenant compte de la situation existante et des perspectives d'avenir, et de fixer en conséquence le zonage déterminant la constructibilité des terrains. Aucune disposition législative alors en vigueur ne faisait obstacle à ce que puisse être légalement décidé le classement en zone naturelle d'un secteur que les auteurs du document d'urbanisme entendent soustraire, pour l'avenir, à l'urbanisation, sous réserve que l'appréciation à laquelle ils se livrent ne repose pas sur des faits matériellement inexacts ou ne soit pas entachée d'erreur manifeste.

- **Permis de construire : droit de recours : exercice par un tiers d'un recours administratif ou contentieux contre un permis de construire, Conseil d'État, 6ème / 1ère SSR, 15/04/2016, 375132, Publié au recueil Lebon**

Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?idTexte=CETATEXT000032408965&fastReqId=1301168266&fastPos=19&oldAction=rechJuriAdmin>

**Résumé :** 54-01-07-02-03-01 La mention relative au droit de recours, qui doit figurer sur le panneau d'affichage du permis de construire en application de l'article A. 424-17 du code de l'urbanisme, permet aux tiers de préserver leurs droits. Toutefois, l'exercice par un tiers d'un recours administratif ou contentieux contre un permis de construire montre qu'il a connaissance de cette décision et a, en conséquence, pour effet de faire courir à son égard le délai de recours contentieux, alors même que la publicité concernant ce permis n'aurait pas satisfait aux dispositions prévues en la matière par l'article A. 424-17 du code de l'urbanisme.

- **Annulation du permis de construire : recours pour excès de pouvoir, Conseil d'État, 1ère / 6ème SSR, 13/04/2016, 389798, Publié au recueil Lebon**

Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?idTexte=CETATEXT000032405469&fastReqId=1301168266&fastPos=77&oldAction=rechJuriAdmin>

**Résumé :** 54-01-04-02-01 1) Il résulte de l'article L .600-1-2 du code de l'urbanisme qu'il appartient, en particulier, à tout requérant qui saisit le juge administratif d'un recours pour excès de pouvoir tendant à l'annulation d'un permis de construire, de démolir ou d'aménager, de préciser l'atteinte qu'il invoque pour justifier d'un intérêt lui donnant qualité pour agir, en faisant état de tous éléments suffisamment précis et étayés de nature à établir que cette atteinte est susceptible d'affecter directement les conditions d'occupation, d'utilisation ou de jouissance de son bien. Il appartient au défendeur, s'il entend contester l'intérêt à agir du requérant, d'apporter tous éléments de nature à établir que les atteintes alléguées sont dépourvues de réalité.

## V- Dernières Parutions

- **Nouveautés papier**
  - Editions nationales
    - ✓ Livres

### • **الوضعية القانونية والحقوقية للمرأة السلالية : نحو رؤية استشرافية**

Source : [http://lib3m.com/lib3m/index.php?route=product/product&path=42\\_12\\_46\\_611&product\\_id=380813](http://lib3m.com/lib3m/index.php?route=product/product&path=42_12_46_611&product_id=380813)

- : اليوسفي، حياة
- :
- تاريخ الصدور : 2016
- : 192 .
- : (سلسلة المعارف القانونية والقضائية ؛ 35)
- : 3-44-642-9954-978



● قضايا المنازعات العقارية :

Source : <http://www.marocdroit.com/%D8%B5%D8%AF%D9%88%D8%>

- : الفاخوري، إدريس
- 2
- :
- تاريخ الصدور : 2016
- : 509 .





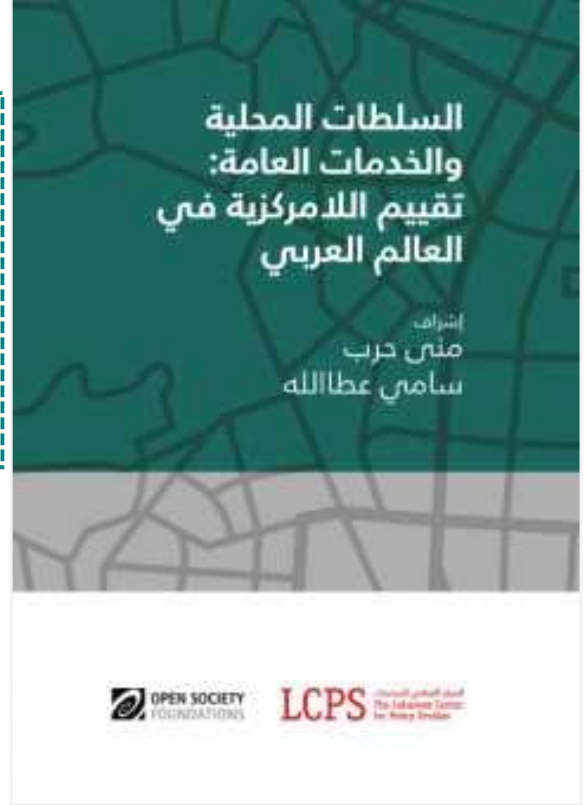
- Editions étrangères

- ✓ Livres

- السلطات المحلية والخدمات العامة : تقييم اللامركزية في العالم العربي

Source : <http://www.lcps-lebanon.org/publication.php?id=275>

•	:	
○	:	
•	:	
•	:	تاريخ الصدور : 2015
•	:	238 :



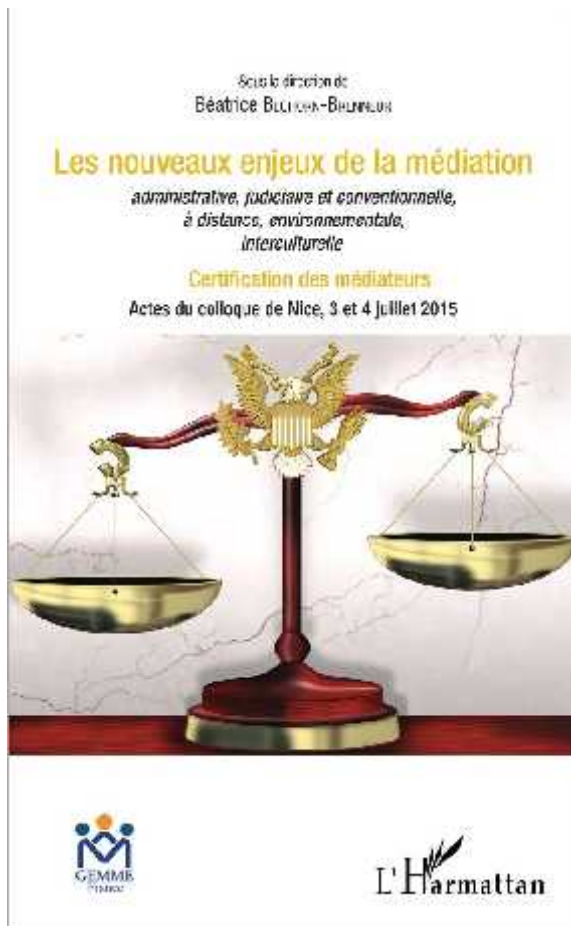
### تقديم ( )

يسعى هذا الكتاب الى توثيق وتقييم السياسات والمبادرات السابقة والحالية المتعلقة باللامركزية في خمس دول عربية. وقد وضع دراسات الحالات القطرية كل من علي بوعبيد وعزيز العراقي عن دولة المغرب، سامي ياسين التركي وإريك فردي عن تونس، ميريم عباسة عن الأردن، عمر عبد العزيز الحلاج عن اليمن، ومنى حرب وسامي عطاالله .

ويتمحور الإطار التحليلي المشترك حول ثلاثة مكونات : قواعد اللامركزية وسياساتها، التشريعات والممارسات المعتمدة في توفير الخدمات، والهيكلية المالية للامركزية.

- **Les nouveaux enjeux de la médiation administrative, judiciaire et conventionnelle, à distance, environnementale, interculturelle :**  
Certification des médiateurs : actes du colloque de Nice, 3 et 4 juillet 2015

Source : <http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj>



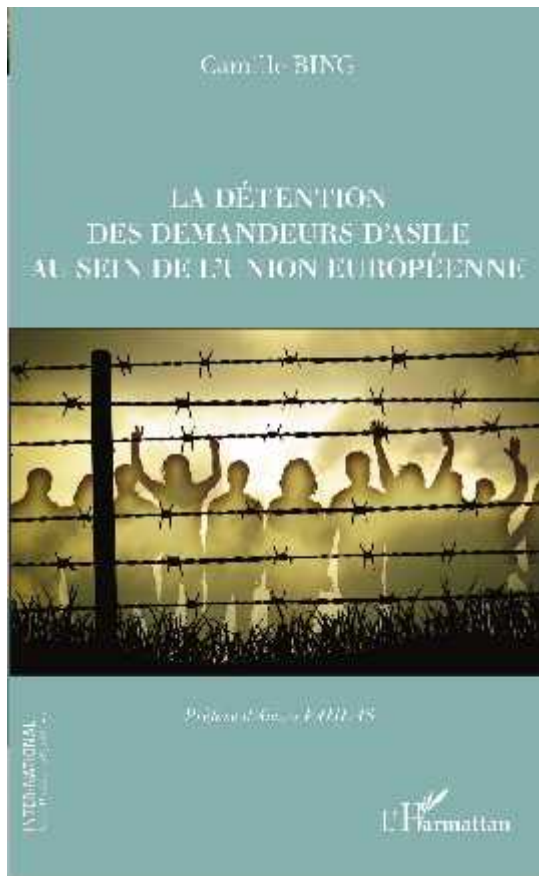
- **Auteur :**
  - Sous la direction de Béatrice Blohorn-Brenneur
- **Editeur :** L'Harmattan
- **Date de parution :** Avril 2016
- 240 pages
- ISBN : 978-2-343-07975-2

### Présentation (extrait)

En 2015, des personnalités du monde judiciaire se sont réunies à Nice dans le cadre des assises internationales pour approfondir des domaines de la médiation encore peu explorés, comme la médiation environnementale ou la médiation administrative.

- **La détention des demandeurs d'asile au sein de l'Union Européenne**

Source : <http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj>



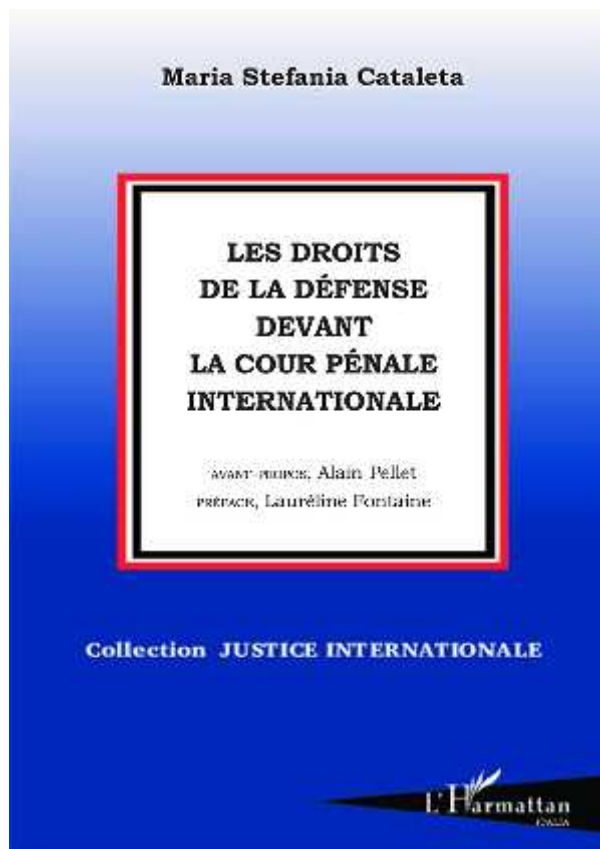
- **Auteur :** Camille BING
- **Préface d'**Alexis VAHLAS
- **Editeur :** L'Harmattan
- **Date de parution :** Avril 2016
- 126 pages
- **ISBN :** 978-2-343-08791-7

### Présentation (extrait)

Cet ouvrage s'attache à examiner de manière exhaustive la pratique de la détention des demandeurs d'asile au sein des États membres de l'Union. Ces pages apportent un éclairage cru sur la façon dont sont traités les individus arrivant sur le sol des États membres de l'UE.

- **Les droits de la défense devant la Cour Pénale Internationale**

Source : <http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj>



- **Auteur :** Maria Stefania Cataleta
- **Avant-propos de :** Alain Pellet
- **Préface de** Lauréline Fontaine
- **Editeur :** L'Harmattan Italia
- **Date de parution :** Avril 2016
- **536 pages**
- **ISBN :** 978-2-336-30755-8

### Présentation (extrait)

Le présent ouvrage vise à approfondir les aspects historiques et juridiques concernant les droits de la défense dans le cadre du procès devant la C.P.I. D'ailleurs, les droits de la défense ont valeur de principes inhérents à toute société démocratique car ils participent à la « découverte de la vérité ».

- **Pour une fonction publique plus mobile** : Recommandations et solutions pratiques

Source : <http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&isb>



- **Auteur (s) :**
  - Sous la direction de Patricia Serman, Yves Cannac, Charles Despres, Eric Fritsch et Eliane Grammont
- **Editeur :** L'Harmattan
- **Date de parution :** Avril 2016
- 260 pages
- ISBN : 978-2-343-08614-9

### Présentation (extrait) :

Cet ouvrage collectif apporte des pratiques et des recommandations pour la réussite d'une mobilité au sein de la fonction publique française, entre fonctions publiques et secteurs public-privé ou privé-public.

- **La lutte contre la traite et l'exploitation des êtres humains : année 2015 : rapport annuel**

Source : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/ouvrages/9782110101334>



- **Auteur(s) :** Commission nationale consultative des Droits de l'homme (CNC DH)
- **Editeur :** La Documentation française
- **Année d'édition :** 2016
- **376 pages**
- **ISBN :** 978-2-11-010133-4

### Présentation (extrait) :

La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNC DH) est chargée d'évaluer les actions mises en œuvre par les pouvoirs publics et de formuler des recommandations visant à renforcer et améliorer cette politique de lutte. C'est là l'objet de ce premier rapport.

- **Le droit d'alerte : signaler, traiter, protéger**

Source : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/ouvrages/97821114503>



- **Auteur(s) :** Conseil d'Etat
- **Editeur :** La Documentation française
- **Année d'édition :** 2016
- **140 pages**
- **Collection :** Les études du Conseil d'Etat
- **ISBN :** 978-2-11-145035-6

**Présentation (extrait) :**

Le Conseil d'État présente ici quinze propositions pour améliorer et faciliter l'accès aux dispositifs, publics ou privés adoptés pour protéger les personnes émettant des alertes en matière de corruption, de fraude fiscale ou de protection de la santé et de l'environnement.

- **Nouveautés numériques**

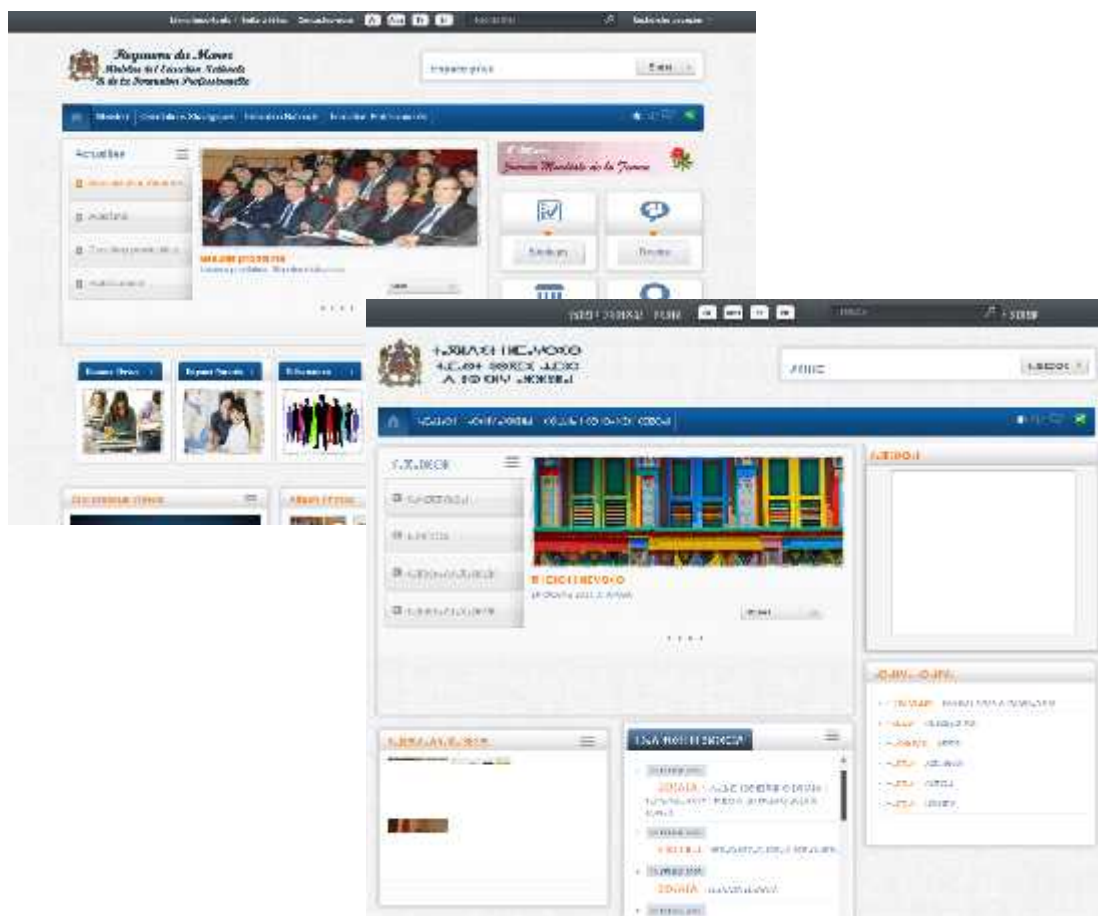
- Nouveautés nationales

- ✓ Portails et sites web

- <http://www.men.gov.ma/Fr/Pages/Accueil.aspx> : **Nouveau portail électronique du Ministère de l'Éducation nationale**

Source : <http://lematin.ma/journal/2016/lancement-du-nouveau-portail-electronique--du-ministere-de-l-education-nationale/245271.html> (page consultée le 11/04/2016)

Le Chef du gouvernement a procédé hier au lancement officiel du nouveau portail du Ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle, en présence du Ministre de tutelle, Rachid Belmokhtar, et du Ministre délégué Khalid Berjaoui. Cette rencontre a été une occasion propice pour le Chef de l'Exécutif de rappeler l'intérêt qu'accorde le Gouvernement à la réforme de ce secteur stratégique considéré comme la deuxième cause nationale après le dossier du Sahara, et ce conformément à la vision stratégique 2015-2030.





- <http://www.embajada-marruecos.es/> : Site web de l'Ambassade du Maroc à Madrid

Source : [http://www.lemag.ma/Lancement-du-site-web-de-l-ambassade-du-Maroc-a-Madrid\\_a98098.html](http://www.lemag.ma/Lancement-du-site-web-de-l-ambassade-du-Maroc-a-Madrid_a98098.html) (page consultée le 12/04/2016)

L'ambassade du Maroc à Madrid a procédé lundi au lancement de son site web +embajadamarruecos.es+ avec pour vocation de proposer aux utilisateurs des informations utiles et variées sur le Maroc.

The screenshot shows the homepage of the Moroccan Embassy in Madrid. The header features the embassy's name in Spanish and Arabic, a search bar, and a navigation menu with links to Inicio, Embajada, Marruecos, Relaciones bilaterales, Eventos, Inversión en Marruecos, Viajar a Marruecos, and Guía MHL. The main content area includes a 'PALABRA DE BIENVENIDA' section with a video of the ambassador, a large video player titled 'Participación de la embajada en la 72ª edición del Forum Diplomático de Pensacola', and a 'ULTIMAS NOTICIAS' section with two news items: 'SM EL REY MANTUVO UNA LARGA CONVERSACION TELEFONICA CON EL PRESIDENTE RUSO (GABINETE REAL)' and 'VISITA A LA EMBAJADA DE 48 ALUMNOS DEL INSTITUTO ESPAÑOL JUAN RAMON JIMENEZ DE CASABLANCA'. On the right side, there are several thematic buttons: Discursos Reales, Constitución, Sahara marroquí, Regionalización, Derechos Humanos, Condición de la Mujer, and Desarrollo Humano. At the bottom left, there are logos for SIAM and AirShow.

## ✓ Application mobile

- **Maroc - BaridBank 2.0 :Al Barid Bank revisite le mobile banking**

Source : <http://www.challenge.ma/al-barid-bank-revisite-le-mobile-banking-66715/> (page consultée le 04/04/2016)

BaridBank 2.0, la nouvelle version de l'application mobile de la banque postale annonce de nouvelles fonctionnalités qui tendent à rendre les transactions bancaires encore plus faciles.

# BARID BANK MOBILE 2.0



- Nouveautés étrangères

- ✓ Sites web

- ["http://www.cima-mediation.com/](http://www.cima-mediation.com/) : Site du Centre interprofessionnel de médiation et d'arbitrage Rhône-Alpes (CIMA) en France (page consultée le 03/05/2016)

Le CIMA (Centre Interprofessionnel de Médiation et d'Arbitrage) valorise la médiation et l'arbitrage comme Modes Appropriés de Résolution des Conflits (MARC). Aujourd'hui, c'est un centre de référence qui est source de conseil, d'accompagnement, de ressources et de formation à la médiation ainsi qu'à l'arbitrage.

The screenshot shows the homepage of the CIMA website. At the top left is the CIMA logo. To its right are four navigation tabs: 'QUI SOMMES-NOUS', 'ENGAGER UNE MEDIATION', 'RECOURIR A L'ARBITRAGE', and 'PROFESSIONNEL DU DROIT ET DU CHIFFRE'. Below the logo is a text block describing CIMA's mission. To the right of this text is a large image of a cityscape with a prominent dome. Below the image is a banner for 'Partenaire exclusif de La Chambre d'arbitrage du Piémont pour les litiges transfrontaliers.' To the left of the image is a news section with two articles. At the bottom of the page is a navigation menu with links for 'CAS PRATIQUES', 'FAQ', 'MAGISTRATS & PARTENAIRES', and 'CONTACT'. There is also a social media link for Facebook and a footer with various links like 'Accueil', 'Contact', and 'Mentions Légales'.

- <http://www.medicys.fr/> : plateforme numérique créée à l'initiative de la Chambre nationale des huissiers de justice en France (page consultée le 03/05/2016)

Qu'il s'agisse d'une médiation purement on-line, par visio-conférence ou encore plus « classique », en présentiel, les huissiers de justice médiateurs sont réunis autour de la plateforme *Médicys* pour une solution globale de « justice amiable » adaptée à tous litiges et plus particulièrement aux litiges de « basse intensité ».



- [www.mediateur-apic.com](http://www.mediateur-apic.com) : Site du Médiateur de l'Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits en France (page consultée le 03/05/2016)

L'Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits (APIC), créée le 26 juillet 2010, rassemble les entreprises les plus importantes du secteur de l'Intermédiation en Opérations de Banque et services de Paiement

**MEDIATEUR-APIC**

LE MÉDIATEUR APIC | LA MÉDIATION APIC | CONTACT ET LIENS | **DEMANDE DE MÉDIATION**

**VOUS NE PARVENEZ PAS À RÉSOUDRE VOTRE LITIGE ?**

**LE MÉDIATEUR DE L'APIC VOUS AIDE ET VOUS ACCOMPAGNE.**

Nous sommes à vos côtés pour trouver simplement et rapidement une solution à votre conflit avec un intermédiaire financier ou en assurance adhérent de l'APIC.

**DEMANDE DE MÉDIATION**

LE MÉDIATEUR APIC | LA MÉDIATION APIC | CONTACT & LIENS

- France - <http://www.addictaide.fr/> : un site web façon «village» pour aider les addicts et leur entourage : portail Addict'Aide)

Source : <http://sante.lefigaro.fr/actualite/2016/04/07/24833-site-web-facon-village-pour-aider-addicts-leur-entourage> (page consultée le 07/04/2016)

Comprendre et prévenir l'addiction, se tester, accéder à une aide adéquate, bien s'orienter dans un parcours de soin : voilà ce que promet le nouveau portail **Addict'Aide**, site internet collaboratif qui réunit patients, familles, associations, médecins et chercheurs pour lutter contre l'addiction.



- Québec -<http://gamf.gouv.qc.ca/> : nouveau portail web pour trouver un médecin de famille

Source : <http://www.985fm.ca/national/nouvelles/nouveau-portail-web-pour-trouver-un-medecin-de-fam-770492.html> (page consultée le 12/04/2016)

Afin de permettre à 85% des Québécois d'avoir accès à un médecin de famille, Québec a annoncé, mardi, la création d'un guichet unique où il faudra s'inscrire via un site web.



The screenshot shows the Québec government website's 'Portail santé mieux-être'. The page title is 'Inscription auprès d'un médecin de famille'. A prominent green button reads 'Inscrivez-vous au guichet d'accès (cliquez ici)'. Below the button, there is text explaining that users can also register via a telephone waiting list (GACQ) and providing a link for urgent medical consultations without appointments.

Québec

Accueil Plan du site Nos jantes Portail Québec

Portail **santé mieux-être**

Accueil > Programmes et mesures d'aide > Inscription auprès d'un médecin de famille

Inscrivez-vous au guichet d'accès (cliquez ici)

Vous pouvez aussi vous inscrire sur la liste d'attente par téléphone, en communiquant avec le guichet d'accès pour la clientèle orpheline (GACQ) de votre territoire.

Si vous avez besoin de consulter un médecin rapidement, consultez la page [Consultations médicales sans rendez-vous](#).

## ✓ Application mobile

- **Tunisie - Taxi216 : nouvelle application mobile de réservation de taxi**  
(<http://www.taxi216.net/>)

Source : <http://www.leconomistemaghrebin.com/2016/04/01/taxi216-mobile-reservation-taxi/> (page consultée le 01/04/2016)

Une nouvelle application mobile Taxi216, permettant de visualiser l'ensemble des taxis sur la carte et commander le plus proche en un simple clic, a été lancée par la société Codrok, filiale du groupe Anypli, spécialisée dans le marketing web et mobile. Il s'agit d'une application ayant pour objectif de faciliter l'accès des passagers aux taxis grâce à son utilisation via un Smartphone.





---

# **Bulletin De Veille Documentaire**

## **Directeur du Bulletin**

**M. Abdelaziz Benzakour**  
*Médiateur du Royaume*

## **Membres**

**M. Mohamed Lididi**  
*Secrétaire Général de l'Institution*

**M. Mustapha Ismaili**  
*Chef de la Section du Traitement  
Informatique, des Statistiques et de  
la Documentation*

## **Coordination**

**Mme Meryem El Houari**  
*Chef de l'Unité de Gestion des  
Archives et de la Documentation*

## **Réalisation**

**Mme Meryem El Houari**

**Mme Narjis Piro**

**Mme Nada Elkharij**

**Mme Asmae Chouia**

## **Collaboration**

**M. Hicham Bayahya**  
*Ingénieur d'Application*